



## Annexe au communiqué de presse du 5 novembre 2009

### Meilleure compatibilité internationale de l'indice suisse du climat de consommation (élargissement de l'enquête)

L'indice suisse du climat de consommation est un indicateur conjoncturel important et disponible rapidement. Dans sa forme actuelle, cet indice livre principalement une information sur la perception de la conjoncture *courante* par les consommateurs/-trices. A des fins de prévisions, cet indice est toutefois d'une utilité plus limitée. Jusqu'à présent, l'indice suisse du climat de consommation a été calculé à l'aide de trois questions, dont une seule concernait les anticipations (situation financière attendue pour les douze prochains mois). Les deux autres questions qui entraient jusqu'à présent dans la construction de l'indice concernaient le passé (situation économique et situation financière des douze derniers mois). Dans l'Union Européenne (UE) par contre, l'indice harmonisé du climat de consommation est basé sur quatre questions qui concernent le futur (situation économique, situation financière, chômage et possibilité d'épargne).

Le SECO et l'institut d'études de consommateurs et d'analyses sociales Konso<sup>1</sup> de Bâle travaillent ensemble depuis 2007 en vue d'améliorer la compatibilité de l'indice suisse avec les indices européens. Durant cette période de révision, l'orientation du calcul de l'indice a été adaptée, afin qu'il contienne plus de questions axées sur le futur. Dans le cadre d'une procédure spéciale, l'intégration de nouvelles questions dans l'enquête a été testée et validée. Avec la publication des résultats de l'enquête d'octobre 2009, les réponses à deux nouvelles questions seront publiées. Il s'agit des anticipations formulées pour l'évolution du chômage et celles concernant les possibilités d'épargne au cours des douze prochains mois.

A l'aide de ces deux nouvelles questions, un nouvel indice suisse peut être calculé, dont la compatibilité avec l'UE est plus élevée<sup>2</sup>. L'indice suisse compatible avec l'UE ne contient donc, contrairement au calcul effectué jusqu'à présent pour l'ancien indice, que des questions axées sur le futur. Son intérêt pour les prévisions devrait s'en trouver rehaussé. Compte tenu de l'échantillon encore limité disponible pour le nouvel indice (depuis avril 2007), des tests empiriques n'ont toutefois pas pu encore être réalisés.

Le tableau 1 présente la composition de l'indice calculé jusqu'à présent et celle du nouvel indice, dont la compatibilité avec l'UE est rehaussée.

---

<sup>1</sup> Konso SA, Institut d'études de consommateurs et d'analyses sociales SA, <http://www.konso.ch/>

<sup>2</sup> Pour atteindre une compatibilité absolue avec l'Union Européenne, l'ensemble du formulaire utilisé dans l'UE et notamment l'ordre des questions posées auraient dû être entièrement repris. Cette option aurait toutefois conduit à une rupture structurelle dans l'enquête menée en Suisse, qui aurait mis en péril une caractéristique importante de cette information, à savoir sa continuité depuis 1972. C'est la raison pour laquelle les nouvelles questions ont été placées à la fin du formulaire utilisé durant l'enquête téléphonique. Ainsi, le caractère d'information continue livré depuis plusieurs décennies n'a pas été influencé par l'élargissement de l'enquête. Les résultats obtenus pour les nouvelles questions posées ne sont donc pas entièrement comparables entre la Suisse et l'UE, en raison de la structure différente des formulaires utilisés, mais la compatibilité de l'enquête suisse avec celle l'UE s'en trouve tout de même solidement rehaussée.

**tableau 1: Questions entrant dans le calcul de l'ancien indice  
et dans celui du nouvel indice « UE compatible »**

<b>Indice calculé jusqu'à présent</b>	<b>Nouvel indice "UE compatible"</b>
1.1 A votre avis, comment s'est développée la situation économique générale dans notre pays au cours des 12 derniers mois?	1.2 A votre avis, comment se développera la situation économique générale au cours des 12 prochains mois?
4.1 A votre avis, comment s'est développé le budget de votre ménage au cours des 12 derniers mois?	3.2 A votre avis, comment va évoluer le nombre de personnes au chômage durant les 12 prochains mois?
4.2 A votre avis, comment se développera le budget de votre ménage au cours des 12 prochains mois?	4.2 A votre avis, comment se développera le budget de votre ménage au cours des 12 prochains mois?
	5.3 Pensez-vous réussir à mettre de l'argent de côté au cours des douze prochains mois?
Moyenne des questions 1.1, 4.1, 4.2	Moyenne des questions 1.2, -3.2, 4.2, 5.3

**A partir de la publication du 10 novembre 2009**, le SECO commentera désormais l'évolution du nouvel indice, dont la compatibilité avec l'UE est rehaussée (sous le nom d'indice « EU compatible » ou simplement de « nouvel » indice). A des fins de continuité et pour assurer une comparaison historique, l'ancien indice sera toujours calculé et publié, jusqu'à nouvel avis.

Renseignements:

Bruno Parnisari, SECO, tél. +41 (31) 323 16 81

Peter Steiner, SECO, tél. +41 (31) 322 28 60